

LA FNIM ACCUEILLE LA SORUAL ET RENFORCE SES RANGS

La Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM) représente depuis 20 ans les intérêts des mutuelles indépendantes françaises (France métropolitaine et DOM-TOM). Elle fédère des structures mutualistes qui revendiquent leur indépendance et leur autonomie de gestion sur leur territoire respectif, au plus près de leurs adhérents. Signe de son dynamisme et de sa singularité, la Fédération accueille un nouveau membre : la SORUAL. Avec cette nouvelle adhésion, la FNIM intervient pour 1.5 million de personnes au total.

SORUAL

Présidée par Clément Koessler, la SORUAL (Solidarité Rurale et Urbaine d'Alsace) est une Mutuelle santé à but non lucratif qui couvre 5600 personnes. A ce titre, elle est régie par les dispositions du livre II du code de la Mutualité. Située à Strasbourg, la SORUAL couvre principalement la région Alsace - Moselle en proposant des contrats pour les particuliers, les professionnels et les entreprises.

Née en 1932 sous la dénomination *Solidarité Paysanne* en proposant des contrats d'assurance maladie de base à titre facultatif à une clientèle exclusivement agricole, la mutuelle a commencé à proposer des contrats d'assurance complémentaire au régime de base agricole au moment de la mise en place de l'assurance maladie obligatoire des exploitants agricoles. Elle s'ouvre rapidement au monde non agricole en offrant également des contrats d'assurance complémentaire aux salariés affiliés à la Sécurité Sociale ainsi qu'aux Travailleurs Non Salariés.

Elle change de nom pour traduire cette ouverture et devient *la Solidarité Rurale et Urbaine d'Alsace*. Dès 1989 la SORUAL diversifie et offre des contrats d'assurance santé au 1er franc aux frontaliers suisses qui ne bénéficient d'aucun régime de base obligatoire. En 2005, elle a initié un partenariat avec Groupe France Mutuelle, afin d'enrichir sa gamme de produits.

Témoignage de Clément Koessler, Président de la Sorual Président de la mutuelle

« Nous avons rejoint la FNIM car elle défend les intérêts des petites et moyennes mutuelles et que nous pensons qu'elle va répondre à nos besoins. La Fédération est à taille humaine, comme nous, elle cherche à établir un partenariat et une relation pérenne avec ses adhérents. La structure est à taille humaine, elle nous ressemble. De ce fait, nous nous sentons déjà entendus. Nous avons déjà testé les services proposés : Valdys, mais également les consultations juridiques. Dans les deux cas, nous avons des réponses rapides, concrètes, efficaces. Notre adhésion date de janvier et nous avons déjà été fortement impressionnés par la qualité de service rendu par la Fédération, par sa réactivité et la proximité dont elle fait preuve avec ses membres.





Contact presse
Marie-Hélène Raimbault
RP carrées
03 28 52 07 40
marie.raimbault@rp-carrees.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 avril 2010

A propos de la FNIM

Créée en 1989, la FNIM a pour vocation de défendre les intérêts des mutuelles indépendantes et de les fédérer pour garantir un véritable pluralisme du secteur et une liberté de choix des assurés sociaux en matière de complémentaire santé. Cette fédération à taille humaine permet aux petites et moyennes mutuelles de se rassembler, d'échanger et de nouer des partenariats tout en préservant leur personnalité et leur indépendance, pour une cotisation unique qui, sans avoir augmenté en 2009, offre toujours des prestations de qualité.

La FNIM en bref

- 1,5 million de personnes protégées
- 24 administrateurs
- Un bureau composé de 7 membres
- Une cotisation unique : 1,19 euro seulement par chef de famille
- Une couverture nationale (France métropolitaine et DOM-TOM).

*Au décès d'un membre, chacun s'acquittait d'une cotisation modique de dix francs (1.52 €) et la somme recueillie était versée à la famille, permettant ainsi d'assurer au défunt des obsèques correctes.

